



Obligation de faire le ménage

Par **nadicaz**, le **05/10/2009** à **14:47**

Bonjour,

Je travaille depuis 4 mois chez un agent général d'assurance, en tant que collaboratrice d'agence. Mon employeur exige que je fasse le ménage dans l'agence. Peut-il m'y obliger sachant qu'aucune mention n'est portée dans mon contrat de travail, ni dans la définition du poste que j'occupe au niveau de la convention collective? Il argumente en disant que je travail dans un commerce et qu'il n'est pas nécessaire d'en faire mention dans le contrat de travail. Personnellement, je ne suis pas d'accord avec la notion de commerce au sens propre du terme, s'agissant d'une agence d'assurance qui accueille du public. Qu'en pensez-vous ? d'avance merci pour vos réponses.